

LA PLATE-FORME



Photo Laïla Girard

VOLUME 20 NUMÉRO 1 MARS 2016

SOMMAIRE:

PAGE 2

- Mot du maire

PAGES 2 ET 3

- Chroniques d'information municipale

PAGES 5 À 7

- Points d'informations et Mot de l'inspecteur

PAGE 8 ET SUIVANTES

- Mot des organismes et entreprises de chez nous



Activités à surveiller:

Le samedi 2 avril

Sortie au casino de Charlevoix avec le Club de l'Amitié;

Le dimanche 3 avril à 13 h 30

PORTES OUVERTES à la biblio ET Inauguration du coin lecture;

Le samedi 16 avril à 19 h 00

Soirée dansante au profit du Relais pour la vie de la société canadienne du cancer (Pavillon de la Montagne)

Le samedi 23 avril à 17 h 00

Souper communautaire au profit de l'Église (Pavillon de la Montagne)

Le samedi 30 avril à 10 h 30

Tournoi de poches au profit du Relais pour la vie de la société canadienne du cancer (Pavillon de la Montagne)

Bienvenue à tous!



Mot du maire

75 ans de l'incorporation municipale, ça se souligne !



Lors de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 7 mars dernier, une résolution a été adoptée afin de former un comité organisateur en vue de planifier les activités dans le cadre des manifestations des fêtes du 75^{ème} anniversaire de l'incorporation municipale de la communauté d'hommes et de femmes vivant sur le territoire du Canton de Saint-Germains et d'une partie de Durocher.

Rappelons certains faits historiques :

Le premier janvier 1942, les citoyens et citoyennes de Sainte-Rose-du-Nord recevaient enfin la bonne nouvelle que la Commission municipale et le Conseil de comté de Chicoutimi aient positivement recommandé au gouvernement du Québec la création de la « Municipalité de la paroisse de Sainte-Rose-du-Nord », et non du nom de Sainte-Rose-de-Lima comme l'aurait souhaité les demandeurs. Il faut dire que le nom de Sainte-Rose-de-Lima avait déjà été réservé ailleurs au Québec.

Quand nous disons « enfin », il est à propos de mentionner que cette bonne nouvelle était attendue depuis 10 ans. En effet, sous l'initiative du Curé Pantaléon Tremblay, le premier curé alors de la paroisse nouvellement créée par Mgr Lamarche, et des citoyens signataires de la demande, il fut transmis l'intérêt manifesté par un bon nombre d'avoir une autonomie de gestion administrative pour l'aménagement et l'organisation du territoire du canton de Saint-Germains et d'une partie de Durocher.



Abbé Pantaléon Tremblay

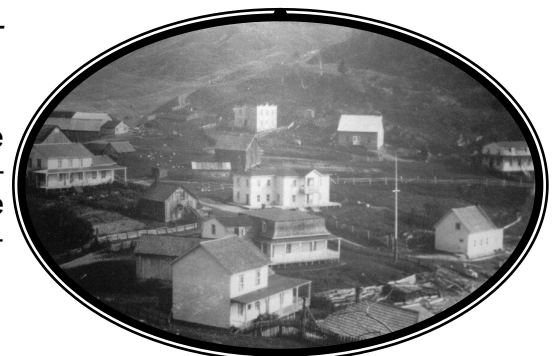
Il est vrai que les relations des propriétaires résidant sur les cantons n'étaient pas très conviviales à l'égard du conseil municipal de Saint-Fulgence, voire même plutôt souvent désagréables depuis le début du siècle. Or, comme la Loi de 1855 créant le régime municipal imposait un nombre de 300 citoyens manifestant leur intérêt pour créer une municipalité, il fallait nécessairement atteindre ce nombre. C'est avec le recensement fédéral de 1931 qu'il fut constaté qu'on répondait à ce critère légal incontournable.

D'ailleurs, en remontant davantage le temps, la volonté des citoyens du Canton de Saint-Germains et d'une partie de Durocher de se voir administrer par la municipalité de Saint-Fulgence était loin de faire l'affaire de la majorité. En 1906, les citoyens des missions de Saint-Félix, de Sainte-Rose-de-Lima, de Saint-Achille ou « Cap-à-L'Est » s'adressent au secrétaire du Conseil de comté de Chicoutimi dans le but d'ériger Saint-Félix-d'Otis municipalité. * **

* *Société historique du Saguenay, copie de la requête, fonds P2, dossier 181, pièce 11*

** *Aurions-nous été alors de Félixois-Roserains ou des Roserains-Félicinois ou encore des Otisiens(Otissois)-Roserain et vice-versa ?*

Le gouvernement a plutôt adhéré à la demande de la municipalité de Saint-Fulgence d'agrandir son territoire de tout le Canton de Saint-Germains. Sans doute voyait-il par là l'importance d'établir des liens de communications plus faciles en restant sur la même rive du Saguenay ?



Source: photo feu Mme Brigitte Villeneuve Coudé

NOMINATION D'UNE NOUVELLE AGENTE CULTURELLE ET COMMUNAUTAIRE

Quand on mentionne que les relations entre les autorités de la municipalité de Saint-Fulgence et les citoyens de nos cantons n'étaient pas très conviviales, il nous suffit de rappeler que ces contribuables ne pouvaient élirent ou avoir de représentants pour siéger au conseil municipal. Or, en réplique à cette mesure anti-démocratique, ils refusaient carrément de payer les taxes foncières à une administration qui avait imposé une règle qui niait leurs droits fondamentaux. C'est donc en utilisant la même formule des « indépendantistes » de la révolution américaine de 1776, qui disait à la mère patrie l'Angleterre : « pas de taxes (à payer) sans représentation ». Preuve que nos gens savaient pour l'époque tirer les bonnes leçons de l'histoire.

Si la réponse du gouvernement a tardé à venir, c'est qu'à compter de la demande officielle de 1932, les autorités préféraient attendre le retour à la normale de la municipalité par une élection d'un nouveau conseil municipal de Saint-Fulgence, puisque celui de 1932 avait été interdit (*tutelle gouvernementale*) de siéger pendant 10 ans.

Bref de présentation historique, c'est en voulant souligner l'histoire des hommes et des femmes qui ont, petit à petit, contribué à construire cette municipalité, que votre conseil municipal, dans une approche de solidarité commune de tous les secteurs, de toutes les générations de notre communauté, a décidé de mettre en place un comité organisateur. Car, souligner un anniversaire ce n'est pas seulement se rappeler le passé, c'est aussi pour affirmer notre fierté à vivre dans notre milieu.

Dans un premier temps, nous croyons important d'établir une structure formelle (**comité organisateur**) dont le but sera de planifier, supporter, encadrer l'organisation d'activités festives, récréatives, de loisirs et autres pour toute l'année 2017. N'oublions pas que pendant cette même année le gouvernement du Canada soulignera ses 150 ans d'histoire de la Confédération canadienne. Nous aurons donc une double occasion de nous réjouir et participer à la Fête.

Nous invitons les représentants d'organismes, les citoyennes et citoyens intéressés à faire partie dudit comité à communiquer avec nous au plus tard le vendredi 29 avril 2016. Une présence nombreuse enverra le signe d'un intérêt pour cet anniversaire.

Laurent Thibeault
Maire

Le mardi 29 mars, Mme Josée Beauchesne commencera ses fonctions d'agente culturelle et communautaire au sein de notre municipalité. C'est à la suite d'un concours public, parmi 28 candidatures dont six ont été convoquées en entrevue que Mme Beauchesne a répondu favorablement aux attentes du comité de sélection et du conseil municipal.

Rappelons que le précédent poste d'agent de développement économique était subventionné en grande partie par le CLD du Fjord. Le conseil municipal, lors du débat sur le budget 2016 a procédé à une réévaluation de la fonction et du temps à être consacré pour une personne dont le mandat est davantage orienté vers le support aux organismes culturels, communautaires et de loisirs.

La MRC du Fjord-du-Saguenay, en remplacement de la partie du salaire subventionné par le défunt CLD du Fjord, accorde aux municipalités, pour les deux prochaines années, un montant annuel de 15 000 \$ visant à favoriser le développement économique et communautaire de notre milieu. Il est donc permis d'utiliser ce montant en salaire dans la mesure où la municipalité présente des projets de développement économique et communautaire.

Toutefois, pour amoindrir la participation financière à la rémunération du poste d'agent culturel et communautaire, le conseil municipal a aussi décidé de réduire soit la durée des heures travaillées par semaine ou bien, soit la durée du nombre de mois que réalisera ses mandats la nouvelle agente culturelle et communautaire.

Nous tenons à remercier tous les candidats qui ont manifesté de l'intérêt pour ce poste et souhaitons à Mme Beauchesne un mandat fructueux en soutien à nos organismes du milieu et à l'ensemble de la communauté roseraine.

Vous pourrez rejoindre Mme Beauchesne au numéro de téléphone de la municipalité : 418-675-2250 et bientôt par une adresse courriel qui vous sera communiquée ultérieurement.

FORUM DE DISCUSSION PORTANT SUR L'ACCUEIL TOURISTIQUE

La prochaine saison touristique est déjà à nos portes. Je dis déjà, mais pour certains nous pourrions aussi dire : « enfin l'hiver nous quitte et bon débarras pour ses désagréments. » Quoi qu'il en soit, c'est le temps de refaire peau neuve pour bien des choses. Ainsi, la Société de développement économique, communautaire et touristique organisera en mai prochain un forum de discussion avec tous les intervenants touristiques du milieu permettant d'examiner nos approches et méthodes d'accueil des nombreuses clientèles de touristes qui fréquentent notre village.

La dernière fois que la population de Sainte-Rose a été appelée à regarder le « futur », c'était dans l'année 2003. On y tenait alors un sommet sur l'économie de notre village. Depuis, il n'a pas été fait de bilan sur ce « sommet » et nous croyons important de réexaminer, après tant de temps écoulé, ou en sommes-nous maintenant?

Lors de ce forum de discussion, les propriétaires d'entreprises et de gîtes de même que les représentants d'organismes oeuvrant au sein de notre communauté seront invités à assister à une conférence et à participer à des ateliers thématiques.

RETOUR SUR LA SAISON DE PATINAGE

C'est grâce à la collaboration de quelques bénévoles que la population a pu profiter de l'hiver en pratiquant le patin. En effet, malgré les aléas de dame nature, les derniers ont relevé les manches en pelletant et glaçant jusqu'aux petites heures du matin afin que les 13 jeunes inscrits au cours de patin puissent réaliser leur activité.

Un gros merci à Tonny Girard, Émil Grenon Potvin, Nicolas Tremblay, Pierre-Luc Lecours, aux bénévoles pour la surveillance et aux nombreux « pelleteurs » improvisés.

**MILLE
MERCIS!**



SOUTIEN FINANCIER AUX ORGANISMES

À la séance ordinaire du conseil de mars, le conseil municipal a approuvé les soutiens financiers attribués aux organismes sans but lucratif suivants pour des activités à réaliser en cours d'année dont les fonds proviennent de la MRC du Fjord:

- 1* Aide aux communautés
- 2* Fonds de développement du territoire
- 3* Fonds Péribonka

Organisme	Demande	Recom-mandé	Fonds
L'Art Salé			
Carnaval du Sasquatch	4 000 \$	2 500 \$	1
Virage	15000 \$	10000 \$	2
Association sportive			
Party de chasse	7 000 \$	7 000 \$	2
Parc d'amusement	25 300 \$	0	
Club de l'Amitié			
Exposition de photos	5 700 \$	5 700 \$	2
Corporation nautique			
Animation estivale sur le Quai	3 000 \$	3 000 \$	1
SDECT			
Festival des Artisans	15 000 \$	7 500 \$	2
Carte touristique	3 000 \$	3 000 \$	3
Total	78 000 \$	38 700 \$	

Je profite de l'occasion pour remercier les citoyennes et citoyens impliqués dans les organismes ou associations mentionnés précédemment qui, sans eux, la réalisation de tels projets ne seraient pas possibles.

M. Laurent Thibeault, chroniqueur



Points d'informations

La campagne **Mon arbre à moi** permet à tout enfant qui naît ou qui est adopté au Québec dans l'année en cours de recevoir un petit plant d'arbre qui grandira avec lui.

Ceux qui ne l'ont pas déjà fait peuvent s'inscrire en ligne dès que possible au <https://www.mffp.gouv.qc.ca/forets/maf/mon-arbre/index.aspx>.

Ceux qui n'ont pas accès à internet peuvent s'inscrire en nous envoyant par la poste, à l'adresse de la soussignée, le nom et le sexe de leur enfant, leur adresse et leur numéro de téléphone.

Le Ministère fera parvenir une lettre à tous les parents inscrits indiquant la date et l'endroit où ils pourront récupérer leur petit plant.

En vous remerciant de votre collaboration, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Francine Maltais

Agente de secrétariat
Direction générale du secteur nord-est
Région du Saguenay–Lac-Saint-Jean
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
3950, boulevard Harvey, 3^e étage
Jonquière (Québec) G7X 8L6
Téléphone: 418 695-8125 poste 235
francine.maltais@mffp.gouv.qc.ca
mffp.gouv.qc.ca

Plan des mesures d'urgence

Afin de mettre à jour le plan de mesures d'urgence de notre Municipalité, le Conseil a nommé lors de la dernière séance mensuelle tenue le 7 mars 2016, un comité de 9 personnes dont voici la composition :

M. Laurent Thibeault maire
Mme Annie Girard, conseillère
Mme Suzan Lecours, conseillère
Mme Maryse Girard, directrice générale,
Coordonnatrice
Mme Nadia Bolduc, adjointe administrative
Coordonnatrice adjointe
M. Danis Bélanger, directeur service incendie
1 représentant du Club de l'amitié de l'âge d'or
M. Roger Gagné, employé municipal
M. Jean-Marc Martel, employé municipal

Ce comité devrait se réunir à 2 ou 3 reprises d'ici la fin mai et le nouveau plan des mesures d'urgence adopté lors de la séance du Conseil de juin 2016.

Dans le but de maximiser les équipements disponibles lors d'interventions nous avons besoin de connaître les citoyens qui possèdent de l'équipement motorisé et qui sont prêts à l'utiliser en cas d'urgence (cette liste fera partie intégrante du plan). Vous êtes priés de nous faire part de votre intérêt en communiquant avec nous au bureau de la Municipalité pendant les heures d'ouverture. On entend par équipement : motoneige, 4 roues, chaudière à moteur, génératrice, etc.

Merci de votre collaboration!



Mot de l'inspecteur

ABRIS D'AUTO TEMPORAIRES

Je vous rappelle que la présence d'un abri d'auto temporaire sur votre terrain est autorisée jusqu'au 30 avril prochain. Dès le lendemain, vous devez enlever la toile et la structure et remiser ceux-ci.

Vous pouvez me rejoindre du lundi au mercredi de 8 h00 à 16 h 00 au 418 675-2250 poste 2601

Jean Gagnon, inspecteur en bâtiment

Centre de conditionnement

Vous avez la possibilité de venir utiliser le centre de conditionnement pour aussi peu que 2 \$ minimum par présence plus 1 \$ de l'heure additionnelle.



Les jeunes de moins de 16 ans doivent être accompagnés d'un adulte en tout temps.

Afin de préserver la propreté du local et la durée des équipements, vous êtes priés:

- ⇒ Enlever vos chaussures en entrant et/ou de vous apporter une autre paire de chaussures;
- ⇒ Rouvrir les toiles et laisser le déshumidificateur fonctionner (vider le réservoir s'il est plein);
- ⇒ Souligner toute défectuosité ou tout produit manquant en téléphonant au bureau de la municipalité au 418 675-2250 poste 2600.

La clé est disponible auprès de Mme Annie Girard Responsable (418 675-2500)

CONTENEURS À DÉCHETS

Encore cette année, les conteneurs pour encombrants et autres matières seront mis à votre disposition, et ce, pendant 6 fins de semaine. Dès le vendredi 6 mai 2016 et jusqu'au dimanche 12 juin 2016, une préposée vous accueillera, le vendredi de 13 h à 16 h, le samedi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h et le dimanche de 9 h à 12 h.

Tous les détails vous seront acheminés prochainement.

Pour toute information supplémentaire, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

BARILS DE RÉCUPÉRATION D'EAU DE PLUIE

RAPPEL

Tout comme en 2015 et afin de contribuer à l'économie d'eau potable, le Conseil municipal vous offre la possibilité de vous procurer un collecteur d'eau de pluie. Celui-ci est distribué par la compagnie Nova mobilier fabriqué avec un maximum de matériaux recyclés, le baril FreeGarden Rain renferme suffisamment de résine vierge pour assurer une durée de vie optimale. Il a une capacité de 208 litres, il comprend cinq orifices d'installation du robinet, le plus élevé pouvant accueillir la plupart des arrosoirs. Plusieurs barils peuvent être raccordés ensemble. La Municipalité subventionne un montant de 12,50 \$/collecteur ce qui revient à un coût net de **50 \$/collecteur tout inclus**.

Cette offre ne s'applique pas seulement aux citoyens desservis par le réseau d'aqueduc, mais à l'ensemble de la population qui désire consommer « Eautrement ».

En été, l'arrosage des pelouses représente 75% de l'eau traitée par les municipalités. Utilisons la ressource sans tarir la source! Un seul pouce de pluie qui tombe sur un toit de 1 000 pi² permet de collecter plus de 2 600 litres d'eau de pluie.

N'oublions pas que cette eau est gratuite, profitons-en!



VERS LA FIN DES SACS DE PLASTIQUE...

De la bouteille de cosmétique jusqu'aux sacs d'emplettes, le plastique est partout dans nos vies depuis les années 1950. Bien que son utilisation quotidienne ait facilité nos vies, la consommation massive de plastique n'a malheureusement pas que des effets positifs surtout sur l'environnement qui en subit les conséquences.

Depuis quelques années, des « contenants de plastique » font leur apparition dans les océans. Le « septième continent », découvert en 1997 dans l'océan Pacifique, est le plus imposant avec ses 3,5 millions de km², équivalant à 2,3 fois la superficie du Québec. Le forum économique mondial de Davos s'est même alarmé cette année, car si l'utilisation massive du plastique continue à ce rythme, les océans abriteront en 2050 plus de particules plastiques que de poissons.

C'est pour lutter contre cette pollution que plusieurs villes à travers le monde ont adopté des mesures pour interdire les sacs de plastique à usage unique, même la France entrera dans le lot en avril prochain.

Au Québec, les entreprises peuvent tarifier les sacs de plastique de façon volontaire depuis 2008. Cette mesure a permis de diminuer leur utilisation de 60 %, mais malgré ces efforts, les Québécois utilisent encore 1 milliard de sacs de plastique par année. C'est pour cette raison que les villes de Sainte-Martine et d'Huntington en Montérégie les ont bannis et que la ville de Montréal pourrait aussi instaurer un règlement en ce sens dès avril 2018.

La réduction à la source, en utilisant un sac réutilisable, est la meilleure solution pour contrer la pollution des sacs de plastique. La réutilisation comme sacs à déchets, lorsqu'ils ne sont pas percés, est aussi une bonne façon de diminuer leur incidence sur l'environnement. Par contre, la piètre qualité des sacs de plastique ne permet pas de faire le recyclage de façon optimale. De plus, à Saguenay, on ne recycle pas les plastiques souples. Il est donc inutile de les déposer dans le bac de recyclage.

Alors, plutôt qu'utiliser un sac de plastique à usage unique, faites comme bon nombre de Québécois et utilisez des sacs d'emplettes réutilisables. La planète et ses océans s'en porteront que mieux!

Nathalie Dubé
Chargée de projet en environnement
MRC du Fjord-du-Saguenay



Mot des organismes et entreprises de chez nous

Club de l'amitié

Mot de votre C.A.

Nous sommes heureux de vous confirmer que lors de la séance ordinaire du conseil municipal du 1^{er} février dernier, celui-ci a adopté une résolution recommandant une subvention de 5 700 \$ pour la continuité de notre projet d'exposition de photos « **Notre histoire... une histoire de cœur!** ».

Nous vous rappelons que l'assemblée générale annuelle se tiendra le mardi 26 avril prochain au Pavillon de la Montagne. La convocation et l'ordre du jour seront affichés dans les meilleurs délais. Ce sera un plaisir pour nous de vous accueillir en grand nombre.

Merci à tous!

Élections

Nous avons besoin de relève...

Si vous êtes intéressés à vous joindre au conseil d'administration et que vous avez besoin d'information, n'hésitez pas à communiquer avec M. Gaétan Côté au 418 675-2241.



Si vous ne pouvez faire partie du conseil d'administration mais que vous voulez vous investir dans l'organisation des activités de votre club pour la prochaine année, nous vous invitons à communiquer avec un membre et celui-ci saura vous diriger.

Jeux de la FADOQ



Les Jeux de la FADOQ se tiendront, cette année, du 8 au 10 avril prochain à Alma.

Toutes les personnes intéressées à y participer doivent communiquer avec M. Gaétan Côté au 418 675-2241.

Casino de Charlevoix

Le 2 avril prochain, vous pourrez tenter votre chance au Casino de Charlevoix.

Les places sont limitées, réservez rapidement auprès de Mme Francine Larouche au 418 675-2281.

Le temps des sucres

Le soleil nous réchauffe et la neige fait place au vert du gazon! Pour fêter ça, rien de mieux qu'une activité typiquement québécoise comme la cabane à sucre... donc, rendez-vous le 22 avril prochain.



Le coût de cette activité est de 20 \$ pour les membres du club et de 25 \$ pour les non membres, transport en sus. Pour obtenir des informations supplémentaires ou pour réserver votre place, il suffit de communiquer avec un membre de votre C.A.

Surveillez aussi les affichages dans les endroits stratégiques... Plaisir assuré...

« Notre fabuleux voyage 2016 »

Participez à notre fabuleux voyage 2016 d'une durée de deux jours les 12 et 13 août prochains.

Ce voyage consiste, cette année, en une « Croisière à Grosse-Île-et-le-Mémorial des Irlandais » et une visite guidée VIP à l'Aquarium de Québec avec une activité spéciale « À la rencontre de l'ours blanc ».

Les places sont limitées... Réservez le plus rapidement possible en communiquant avec Mme Francine Larouche au 418 675-2281.



Église Sainte-Rose

Le comité d'animation locale vous convie à son **souper communautaire annuel** au profit de l'Église de Sainte-Rose-du-Nord qui aura lieu le samedi 23 avril à 17 h 00 au Pavillon de la Montagne.

Le souper est au coût de 10 \$ par adulte et 5 \$ pour les enfants de 8 ans et moins.

Mme Guylaine Girard,
M. Edmond-Louis Girard,
Mme Madeleine Duguay,
M. Gilles Angers,
Mme Jeanne-D'Arc Gagnon et
M. Louis-Marie Gagnon vous y attendent.



Nombreux prix de présence

Venez nous encourager en grand nombre!



Les 19, 20 et 21 août prochains, aura lieu la 10^e édition du Festival des Artisans qui, pour l'occasion, sera à l'image de la créativité.

Artisans si habiles oui, mais aussi Artisans des mots, des sons, des couleurs, et des saveurs...

Nous souhaitons que les citoyens, organismes, commerces et gîtes participent et transmettent leurs idées afin de créer ensemble un événement pour tous et ainsi faire mieux connaître notre communauté à tous les visiteurs.

Si vous souhaitez vous impliquer et faire partie d'une équipe dynamique...

Selon vos intérêts et vos disponibilités, vous pourriez contribuer à la réussite de cette 10^e édition. Vous pouvez consacrer quelques heures de votre temps, soit au sein du comité ou comme bénévole au cours de la fin de semaine du Festival.

Au plaisir de travailler ensemble

La nouvelle équipe *en création* du Festival des Artisans

La bibliothèque

Bonjour à tous-tes,

POUR LE CONCOURS D'ÉCRITURE:

Faites-nous parvenir vos textes... avec ou sans illustrations! Nous attendons vos contes, et aussi vos récits réels ou fictifs, sur le thème: "**tirer la rose par la racine**". Vous pouvez les laisser à la municipalité ou au Petit marché.

Le dimanche 3 avril, la bibliothèque est ouverte en après-midi. Venez voir notre coin lecture jeunesse! Prendre un bon café, une tisane...

Il y aura **rotation** de livres au début mai pour un renouvellement de notre collection.

L'HORAIRE de la bibliothèque demeure les mercredis de 18 h à 20 h.

BIENVENUE À TOUS-TES! à votre bibliothèque!!!

Assemblées générales annuelles

La **Corporation nautique du Quai** tiendra son Assemblée générale annuelle le mercredi 6 avril 2016 à la salle du conseil municipal, à compter de 19 h 00.

L'**Association sportive** tiendra son Assemblée générale annuelle le vendredi 13 mai 2016 à compter de 19 h 00, au chalet des Loisirs, situé au 124, rue de la Descente-des-Femmes.

La date de l'Assemblée générale annuelle de la **SDECT** vous sera communiquée ultérieurement.

Les détails de ces assemblées seront aussi affichés dans les commerces et disponibles sur le site internet de la municipalité.

Comité citoyen

N'oubliez pas les rencontres à tous les derniers mardis du mois à la bibliothèque à 18 h 30. Revue des dossiers: les égouts, les sentiers pédestres, un souper communautaire, échange de semences et plants de jardin, etc.

Plus on se rencontre entre citoyens, plus on vit!!!



La SDECT, gestionnaire du bureau d'information touristique saisonnier, est à la recherche de préposés (es) pour son bureau local.

Préposé(e) à l'information touristique
(dans le cadre d'Emploi Québec)
1 poste disponible

Tâches et fonctions:

- ⇒ Accueillir la clientèle touristique;
- ⇒ Dispenser de l'information touristique locale et régionale au comptoir et par téléphone;
- ⇒ Promouvoir les sites et attraits de Sainte-Rose-du-Nord et la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean;
- ⇒ Effectuer des sondages et compiler les statistiques de fréquentations;
- ⇒ Préparer les commandes et répertorier les dépliants touristiques.

Exigences de l'emploi:

- ⇒ **Le candidat devra vérifier son admissibilité auprès d'un agent d'Emploi Québec;**
- ⇒ Bilinguisme et expérience reliés au tourisme sont des atouts;
- ⇒ Aisance avec le public, débrouillardise et autonomie;
- ⇒ Professionnalisme et souci d'offrir un service de qualité;
- ⇒ **Bonne connaissance de la région et des attraits touristiques.**

Conditions de l'emploi:

- ⇒ Formation obligatoire du 30 mai au 10 juin 2016;
- ⇒ Période d'emploi : du 2 mai au 28 octobre 2016;
- ⇒ 40 heures par semaine (jour, fin de semaine)
Salaire: selon convention avec
Emploi Québec.

POUR POSTULER:



Préposé(e) à l'information touristique
(dans le cadre d'Emplois d'été Canada)
1 à 2 postes disponibles

Tâches et fonctions:

- ⇒ Accueillir la clientèle touristique;
- ⇒ Dispenser de l'information touristique locale et régionale;
- ⇒ Promouvoir Sainte-Rose-du-Nord et la région touristique du Saguenay-Lac-Saint-Jean;
- ⇒ Tenir les statistiques de fréquentation à jour;
- ⇒ Répertorier l'inventaire des dépliants touristiques;
- ⇒ Effectuer toutes autres tâches inhérentes.

Conditions de l'emploi:

- ⇒ Formation recommandée du 30 mai au 10 juin;
- ⇒ 35 heures par semaine (jour, fin de semaine)
Taux horaire : 10,75 \$/heure;
- ⇒ Période d'emploi : du 4 juillet au 13 août 2016.

Exigences de l'emploi:

- ⇒ **Le candidat doit être âgé de moins de 30 ans et retourner aux études à temps plein à l'automne;**
- ⇒ Bilinguisme et expérience reliés au domaine touristique sont des atouts;
- ⇒ Aisance avec le public, débrouillardise et autonomie;
- ⇒ Professionnalisme et souci d'offrir des services de qualité;
- ⇒ **Bonne connaissance de la région et des attraits touristiques.**

Pour postuler sur l'un ou l'autre de ces emplois, veuillez envoyer votre curriculum vitae avant **le vendredi 6 mai à midi à:**

SDECT
126, rue de la Descente-des-Femmes
Sainte-Rose-du-Nord, QC
G0V 1T0
Courriel: nadia.bolduc@ste-rosedunord.qc.ca

La Corporation nautique du Quai de Sainte-Rose-du-Nord est à la recherche d'un(e) préposé(e) à l'accueil et à l'entretien pour le Quai.

1 poste disponible

Tâches et fonctions

- ⇒ Accueillir les plaisanciers, les kayakistes et les pêcheurs et recueillir la contribution prévue;
- ⇒ Assurer la circulation en période d'achalandage;
- ⇒ Voir à la propreté de tout le secteur du quai (ramasser papiers, bouteilles, balayer le quai et l'allée piétonnière, sentiers du quai et entretien des toilettes, peinture, etc.);
- ⇒ Effectuer toutes autres tâches demandées par le conseil d'administration et/ou le responsable désigné.

Horaire de l'emploi

- ⇒ 40 heures par semaine (jour, soir, fin de semaine)
Taux horaire : 10,75 \$/heure ;
- ⇒ Période d'emploi : du 2 mai au 28 octobre 2016.

Conditions de l'emploi

- ⇒ **Le candidat doit être éligible au programme d'Emploi Québec et vérifier son admissibilité auprès d'un agent.**
- ⇒ Professionnalisme et souci d'offrir des services de qualité ;

Pour postuler sur cet emploi:

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 15 avril 2016 à la Corporation nautique du Quai de Sainte-Rose-du-Nord.



Photo Maurice A. Villeneuve



Préposé(e) à l'accueil et à l'entretien
(dans le cadre d'Emplois d'été Canada)

2 postes disponibles

Tâches et fonctions:

- ⇒ Accueillir les plaisanciers, les kayakistes et les pêcheurs et recueillir la contribution prévue;
- ⇒ Voir à la propreté de tout le secteur du quai (ramasser papiers, bouteilles, balayer le quai et l'allée piétonnière, sentiers du quai et entretien des toilettes, peinture, etc.);
- ⇒ Assurer la circulation en période d'achalandage;
- ⇒ Effectuer toutes autres tâches demandées par le conseil d'administration et/ou le responsable désigné.

Conditions de l'emploi:

- ⇒ 35 heures par semaine (jour, soir, fin de semaine)
Taux horaire : 10,75 \$/heure;
- ⇒ Période d'emploi : 35 heures par semaine pendant 6 semaines.

Exigences de l'emploi:

- ⇒ **Le candidat doit être âgé de moins de 30 ans et retourner aux études à temps plein à l'automne;**
- ⇒ Aisance avec le public, débrouillardise et autonomie;
- ⇒ Professionnalisme et souci d'offrir des services de qualité;

Pour postuler sur cet emploi, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 3 juin 2016 à la Corporation nautique du Quai de Sainte-Rose-du-Nord à l'attention de :

Mme Nadia Bolduc

126, rue de la Descente-des-Femmes
Sainte-Rose-du-Nord, G0V 1T0
courriel: nadia.bolduc@ste-rosedunord.qc.ca

Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord



126, rue de la Descente-des-Femmes
Sainte-Rose-du-Nord, Qc, G0V 1T0
admin@ste-rosedunord.qc.ca
www.ste-rosedunord.qc.ca
Téléphone : 418 675-2250
Télécopie : 418 673-2115

Heures d'ouverture du bureau de la municipalité :

Lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h
Vendredi de 8 h à 12 h

FERMÉ LE VENDREDI SAINT 25 MARS ET LE LUNDI DE PÂQUES 28 MARS 2016

Pour nous joindre :

Maryse Girard, directrice générale	2602
Nadia Bolduc, adj. administrative	2600
Josée Beauchesne, agente culturelle et commun.	2607
Jean Gagnon, inspecteur en bâtiment	2601
Rachelle Simard, responsable biblio	2603
Jean-Marc Martel, employé municipal	2604
Roger Gagné, employé municipal	2604

Joyeuses Pâques!



Photo Laïla Girard